

LIVRE BLANC SUR LA VALORISATION DES LIGNES FERROVIAIRES MARALPINES (Etat d'avancement au 30.09.2000)

A. CAHIERS TECHNIQUES (Annexes au Livre Blanc)

Cahiers 1

Transport combiné et infrastructures ferroviaires

- **Cahier 1A**
La problématique française – Perspectives et stratégies ; mai 1997 ; 39 pages
- **Cahier 1B**
Compléments 1 : terminologie, chargements, gabarits, institutions ; avril 1999 ; 20 pages

Cahier 2 [à compléter]

Données sur les infrastructures ferroviaires liguro-provençales ; août 1997 (addendum août 1999) ; 26 + 3 pages

Cahier 3

Le chemin de fer du Lötschberg (BLS) – Une référence et un modèle de ligne ferroviaire alpine ; décembre 1997 (corrigendum 1998) ; 23 + 1 pages

Cahier 4 [à finaliser]

La liaison ferroviaire internationale du Col de Tende – Données sur le trafic voyageurs ; août 1998 ; 18 (?) pages

Cahier 5

Éléments de mécanique ferroviaire – Relations entre paramètres de voie, sécurité et vitesses de circulation ; juillet 1999 ; 21 pages

Cahiers 6

Caractéristiques d'infrastructure comparées des percées ferroviaires alpines franco-italiennes

- **Cahier 6A**
Rappels sur les critères de performance d'une ligne ferroviaire de montagne ; septembre 1999 ; 22 pages
- **Cahier 6B**
Contraintes constructives régissant les circulations sur la ligne de Modane ; décembre 1999 ; 28 pages
- **Cahier 6C**
Contraintes constructives régissant les circulations sur les lignes du Col de Tende ; avril 2000 ; 75 pages

Cahier 7 [collationnement des données achevé – à rédiger]

Capacités et potentialités comparées des percées ferroviaires alpines franco-italiennes

Cahiers 8 [en cours d'élaboration]

Stratégie de valorisation et coûts comparatifs des différentes options

- **Cahier 8A** [à compléter et à valider]
Investissements d'infrastructures – Propositions du GIR Maralpin – Evaluation financière ; juillet 2000 ; 9 pages

B. PUBLICATIONS CONNEXES

Le projet de percée autoroutière du Mercantour et les infrastructures maralpines (J. Molinari)

Montagnes Méditerranéennes, numéro 6, décembre 1997, pages 144-152

L'inflation du trafic maralpin de transit poids lourds – Sera-t-elle résistible ? (J. Molinari)

Montagnes Méditerranéennes, numéro 10, décembre 1999, pages 115-122

Itinéraires de déplacements doux - Notre projet transfrontalier maralpin en très bonne voie

Ce projet a été finalisé au cours de l'été 2000, dans le cadre des activités du groupe de travail tripartite piémontais, ligure et azuréen constitué le 19 novembre 1998 à l'initiative du GIR Maralpin. Il associe nos amis universitaires et experts de Cuneo, Genova et Torino.

A son stade actuel (étude pilote), le projet concerne :

- *d'une part*, une partie des deux Riviéras (de Cap-d'Ail/La Turbie à Bordighera, sur un développement d'une trentaine de kilomètres avec extension possible à une cinquantaine de kilomètres, pour le cas où s'y agrégerait le projet d'aménagement en voie verte des futurs délaissés ferroviaires de la commune de San Remo), et,
- *d'autre part*, la liaison transalpine nord-sud Cuneo - Ventimiglia, par les vallées de la Vermenagna et de la Roya (en partie en territoire français) sur une distance d'une centaine de kilomètres.

Ce projet, à objectifs environnementaux, culturels et touristiques, se situe sur une branche maîtresse du réseau français des itinéraires cyclables d'intérêt national [adopté par le Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIADT) du 15.12.98] et occupe un secteur stratégique des itinéraires internationaux envisagés par l'association EUROVÉLO et l'AEVV (*Association européenne des voies vertes - European Greenways Association*).

Les spécificités des domaines concernés (relief, sites à protéger, urbanisation) ont conduit à préconiser, notamment en zone littorale, une palette diversifiée de cheminements (sentiers piétonniers, aménagements cyclables, voies vertes) conjoints ou complémentaires, conçus en intermodalité et articulés sur les dessertes ferroviaires ainsi que sur le cabotage maritime.

Le projet a, pour sa section française, déjà retenu l'intérêt de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), Délégation régionale PACA, qui l'a considéré éligible à un soutien financier conjoint avec la Région PACA.

La présentation de notre communication invitée (co-signataires : G. Bortolami, G. Brancucci, J. Molinari & A. Tichy) a été vivement appréciée par les participants du récent Congrès international de l'AEVV qui s'est déroulé à Gijón (Espagne), du 19 au 21 octobre dernier, en présence de M. Claude BOCHU, DG Environnement, CE Bruxelles.

Le Conseil d'administration de l'AEVV (où sont représentés nos ministères de l'Environnement et de la Jeunesse & Sports), s'appuyant sur notre projet pilote, a manifesté son intention d'encourager, au nom de l'AEVV et dans le cadre d'Interreg III B, l'extension à l'Europe méditerranéenne du projet REVER (Réseau vert européen) actuellement en cours (Interreg II C) dans l'aire métropolitaine du Nord-Ouest de l'Europe (AMNO), programme dans lequel s'inscrirait bien évidemment notre projet transfrontalier franco-italien que les différentes parties concernées espèrent voir diligenter.

COTISATIONS (RAPPEL)

Le fonctionnement de l'association entraîne des frais importants qui ne peuvent plus être couverts par le seul secrétariat. Aussi, est-il fait appel à nos membres actifs, à nos membres associés, et à d'éventuels membres bienfaiteurs, pour qu'ils veuillent bien adresser au secrétariat un chèque, libellé à l'ordre du *GIR Maralpin*, de 200 francs (ou de montant supérieur).